

# OUVERTURE DE L'ETANG LE 1<sup>er</sup> WEEK-END DE MARS

Horaire 7 H – 21 H

## Vente de cartes de pêche

- Au café restaurant
- Au garde sur place

## Tarifs pour 2 cannes :

Journée 6 euros, année 65 euros

Gratuit enfant – de 12 ans (une canne)

## LIMITATION DES PRISES

2 carpes, 1 brochet,

2 kg de chaque espèce : friture, tanches, perches

## REGLEMENT

Présentation des cartes à toute personne gérant l'étang, une pénalité de 60 euros sera demandée en l'absence d'autorisation de pêche.

Tout pêcheur surpris au-delà des limites de prises s'exposera à une amende de 150 euros et interdiction de pêche.

Seule la pêche au vif est autorisée.

La prise de black-bass est interdite.

Les chiens seront tenus en laisse

Respect de la propreté des lieux

Toute activité susceptible de nuire à la tranquillité des lieux sera sanctionnée.

Vous devez rouler au pas pour la sécurité de tous

## FERMETURE

Le 15 août pour concours, d'autres journées pourront être réservées.